

2023

Rapport
Développement
Durable





Édito

Alain Anziani,

Maire de Mérignac
et Président de Bordeaux Métropole

*Chères Mérignacaises,
chers Mérignacais,*

Année après année, la prise de conscience des enjeux environnementaux progresse. Face aux aléas climatiques et à la crise énergétique, les attentes des habitants évoluent. S'ils aspirent à participer à l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ils nous demandent exemplarité, innovation et prise en compte de leurs contraintes quotidiennes.

La crise énergétique engendrée par la guerre en Ukraine nous a conduit à redoubler d'efforts à travers un plan de sobriété énergétique ambitieux. Nous avons étendu les horaires d'extinction de l'éclairage public, nous poursuivons des projets d'équipements éco-responsables comme le groupe scolaire Rosa Bonheur ou la Maison des habitants de la Glacière et le déploiement de panneaux photovoltaïques sur notre patrimoine bâti. Nous développons les espaces verts et la végétalisation des cours d'écoles et multiplions les plantations en ville, afin d'offrir des îlots de fraîcheur dans nos quartiers.

Une ville sobre et durable, c'est une ville qui facilite la vie de ses habitants. Pour que chacun puisse prendre sa part, nous accompagnons les Mérignacais dans leurs efforts quotidiens. Par la lutte contre la précarité énergétique, le développement de réseaux de chaleur, l'encouragement aux mobilités douces ou les efforts pour développer une alimentation locale et accessible.

Les actions que nous déployons à Mérignac et dont rend compte ce rapport annuel de développement durable, répondent aussi à ces enjeux démocratiques et sociaux, indissociables de la lutte contre le changement climatique.

PAGE
04 Le développement durable à Mérignac



Nos modes de vie actuels et le fonctionnement de notre économie produisent des équilibres à court, moyen et long termes, qui remettent en cause les principes de développement durable. Qualité de vie, emploi, biodiversité, santé, justice sociale... à quelle boussole se fier pour atteindre une prospérité durable ? Comment Mérignac se positionne-t-elle dans cette transition écologique ? Quel est le sens et le poids de son action ?

PAGE
12 Climat et énergie



Cette année, les records caniculaires ont été assortis d'un contexte géopolitique mondial ayant notamment eu de fortes conséquences sur le coût de l'énergie. Conduite par sa mission environnementale, la nécessité de faire des économies et la volonté de ne pas répercuter l'augmentation de la facture énergétique sur les Mérignacais, la Ville a su anticiper en se dotant d'un plan de sobriété énergétique. Elle a également maintenu ses chantiers structurants, sans perdre de vue l'ambition d'une Métropole plus autonome en énergie.

PAGE
18 Biodiversité et usage des sols



La Nature est synonyme de cadre de vie, au même titre qu'elle constitue un support de vie. Après avoir longtemps occupé une place périphérique dans l'aménagement des villes, elle redevient aujourd'hui plus que jamais centrale. À l'échelle de Mérignac, le renforcement de la nature en ville répond à plusieurs objectifs complémentaires : couvrir le besoin d'espaces verts des habitants, développer la biodiversité, participer au rafraîchissement des espaces urbanisés et produire une partie des ressources alimentaires.

PAGE
08 Inclusion sociale



À Mérignac, la dimension collaborative et solidaire fait pleinement partie des pratiques pour mener la transition écologique de la Ville en profondeur et pour continuer d'en améliorer le cadre de vie. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin : nous en avons la preuve ! Les habitants sont prêts pour les changements à opérer et en sont même souvent à l'initiative. Retour sur l'année passée et les projets en cours.

PAGE
14 Mobilité



En France, les transports sont les principaux émetteurs de CO₂, avec 31% des émissions totales du pays (CITEPA, rapport Secten 2020). Apaiser la circulation et concilier les usages constituent des objectifs réalistes pour agir efficacement. Bordeaux Métropole s'est engagée dans une politique ambitieuse en faveur des mobilités douces et durables en encourageant la pratique du vélo, la marche à pied et l'utilisation des transports en commun sur son territoire, dont Mérignac fait partie.

PAGE
20 Santé environnementale



Notre santé est directement liée à celle de l'environnement. L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les aliments que nous mangeons doivent être de qualité et en quantité suffisantes. À Mérignac, la réduction des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la limitation de l'usage du plastique sur le territoire communal, de même que la sensibilisation des habitants font partie des principaux leviers pour réduire les pollutions.

Le développement durable à Mérignac



Que de chemin parcouru !

Le temps des pionniers

En 2003, Mérignac est pionnière en Gironde avec son Agenda 21. La démarche est nouvelle, le thème du développement durable émerge et la Ville s'engage dans ce mouvement de fond.

Progressivement, le développement durable qui était un concept, se diffuse dans les pratiques quotidiennes de la Ville grâce à deux plans d'actions successifs lancés en 2006 puis en 2011.

Une vision prospective pour dynamiser sa démarche

En 2015, au regard de nouveaux enjeux mis en lumière lors de la COP 21 à Paris et face à une prise de conscience d'une forme d'urgence à agir vite et fort, Mérignac est face à deux options : actualiser son deuxième plan d'actions ou pousser la réflexion plus loin en regardant vers 2030. La Ville délibère en 2017 et donne une nouvelle impulsion à son engagement en se plaçant dans cette logique de prospective.

Avec cet agenda 2030, Mérignac expérimente la co-construction et inscrit son action dans la ligne des Objectifs de Développement Durable votés par les États membres de l'ONU en 2015.

Quelle est la prochaine étape ?

L'horizon de Mérignac est ambitieux et responsable : la Ville priorise son action vers les enjeux de transition écologique et intègre dans sa feuille de route la nécessité de contenir la hausse moyenne des températures à 1,5 °C à la fin du siècle.

Ambitieux parce que la marche est haute. Responsable parce qu'il s'agit d'une transition écologique nécessaire, ni plus ni moins, pour préserver les grands équilibres sur lesquels nous misons sans nous en rendre compte au quotidien. La stratégie bas-carbone de la Ville permettra d'atteindre cette perspective.



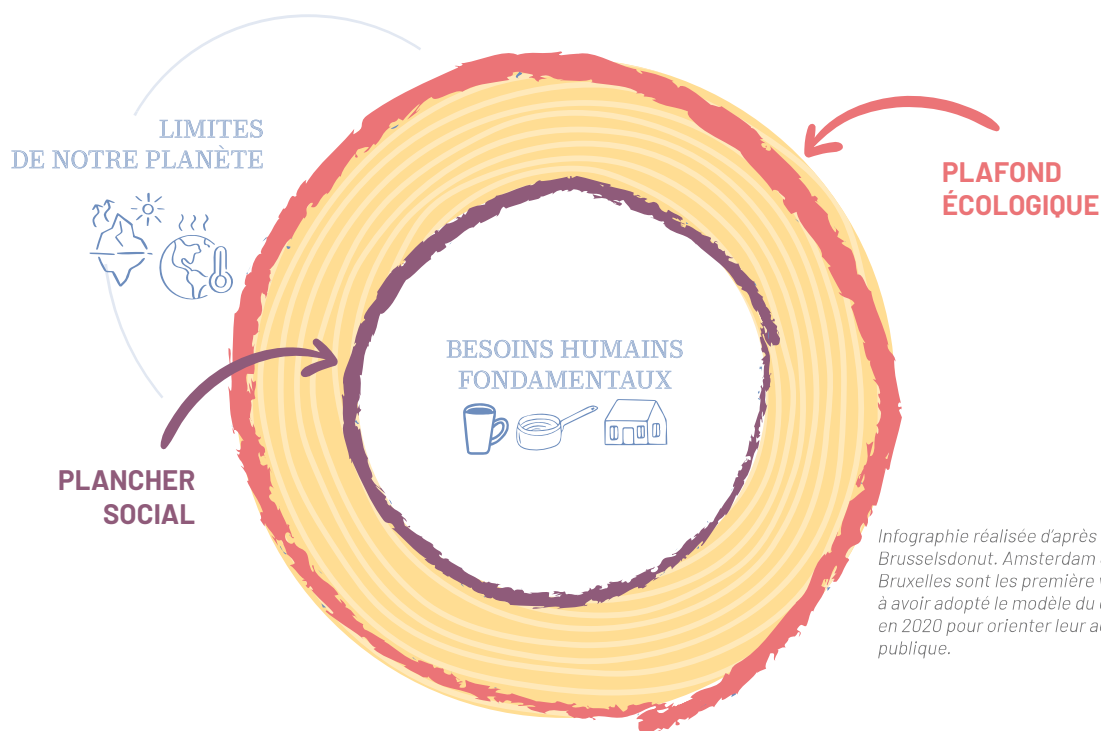
Objectifs de Développement Durable de l'ONU

Entre un socle social et un plafond écologique : une prospérité durable



Nos modes de vie actuels et le fonctionnement de notre économie produisent des déséquilibres à court, moyen et long termes sur l'ensemble du système Terre. À quelle boussole se fier pour atteindre une prospérité durable ?

L'économiste Kate Raworth de l'Institut du Changement Environnemental de l'Université d'Oxford a proposé l'image du donut pour nous aider à réfléchir à l'interdépendance entre nous et le monde naturel.



Cette vision distingue :

- **Un plancher social** : il concentre les besoins humains fondamentaux pour mener une vie décente comme l'accès à l'eau potable et à une nourriture de qualité, un certain niveau de logement, d'installations sanitaires, énergétiques, d'éducation, de soins de santé, d'égalité des genres, de revenus et de voix politiques.
- **Un plafond écologique** : il représente les limites que l'humanité ne doit pas franchir pour prévenir les dommages causés au climat, aux sols, aux océans, à la couche d'ozone, à l'eau douce et à la biodiversité.
- **Entre les anneaux intérieur et extérieur** : un espace sûr et juste. « Une ville prospère » dans laquelle les besoins essentiels de chacun, mais aussi ceux de l'environnement, sont satisfaits.

Sans rentrer dans le détail de la théorie économique, cette image correspond bien à la vision qu'a Mérignac d'une ville durable : une ville dans laquelle le plancher social et les limites écologiques ne sont pas des variables d'ajustement mais un cadre pour les politiques publiques.

Des outils ambitieux et des résultats encourageants

Plusieurs outils de référence, complémentaires dans leurs approches, sont adaptés aux collectivités qui souhaitent s'engager sur l'ensemble des piliers du développement durable.

L'Agenda 21 : un programme issu du Sommet de la Terre

Le programme d'actions de l'Agenda 21 a été voté par 120 chefs d'État lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992. Il définit des pratiques de développement durable appliquées aux collectivités territoriales pour le XXI^e siècle. Il représente un projet de territoire envisagé sur le long terme, traduit en programme d'actions pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux.

L'Agenda 2030 : la feuille de route des Objectifs de Développement Durable

En 2015, les États membres de l'ONU ont adopté l'Agenda 2030 pour répondre aux défis communs autour des trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale. Ce programme d'actions universel est composé de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), déclinés en 169 cibles. Il apporte un cadre de référence pour les territoires désirant initier une transition écologique et favoriser les partenariats.

L'évolution vers une stratégie bas-carbone : l'écologie dans nos vies

Inspirée par les travaux de la Convention citoyenne pour le climat, la loi portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets a été promulguée et publiée au Journal officiel le 24 août 2021. Elle ancre l'écologie et concrétise la stratégie bas-carbone (SNBC) dans notre société. Dans ce sens, Mérignac s'engage dans la réalisation et la conduite d'une feuille de route dédiée à sa propre stratégie bas-carbone.

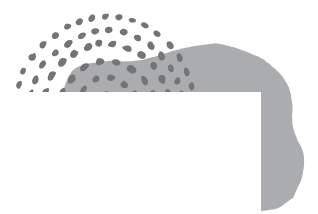


2023 : l'année du mi-mandat et du bilan carbone

À mi-mandat, les engagements de la feuille de route en terme de transition écologique sont tenus. Une place de choix a été accordée à la mobilité (tramway, bus, réseau cyclable et service de location vélo), autant qu'à l'énergie (réseau de chaleur, éclairage public ou développement du photovoltaïque). La biodiversité n'a pas été négligée grâce à l'ouverture de parcs et de nombreuses plantations. La concertation de chaque direction permettra de faire émerger de nouvelles idées de projets. Ces réflexions, issues d'un diagnostic de l'existant et des besoins, aboutiront à des actions dont les objectifs seront évaluables à long terme et pilotés par les services.

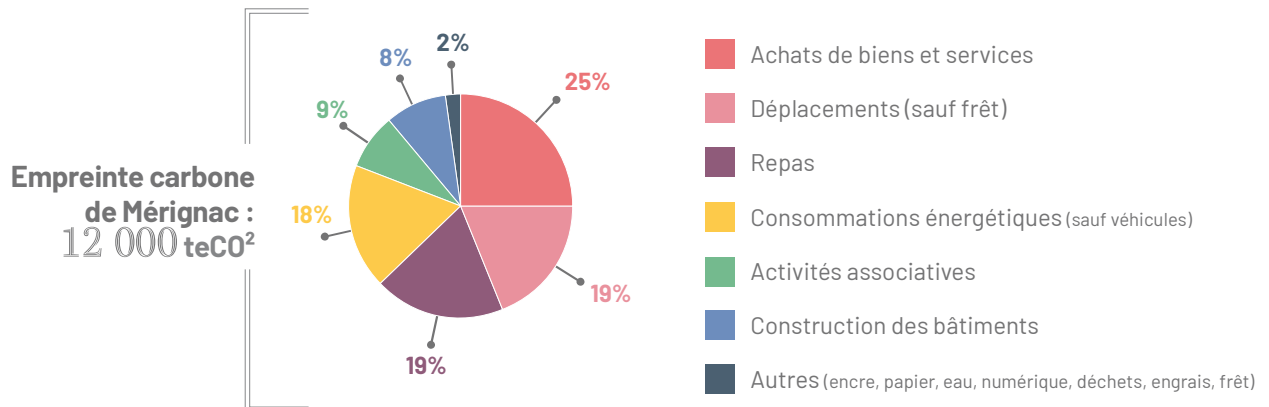
La Ville de Mérignac a réalisé en 2023 son bilan carbone interne. Cet outil permet d'estimer la contribution d'une organisation à l'atténuation du changement climatique via la comptabilité de ses émissions de gaz à effet de serre.



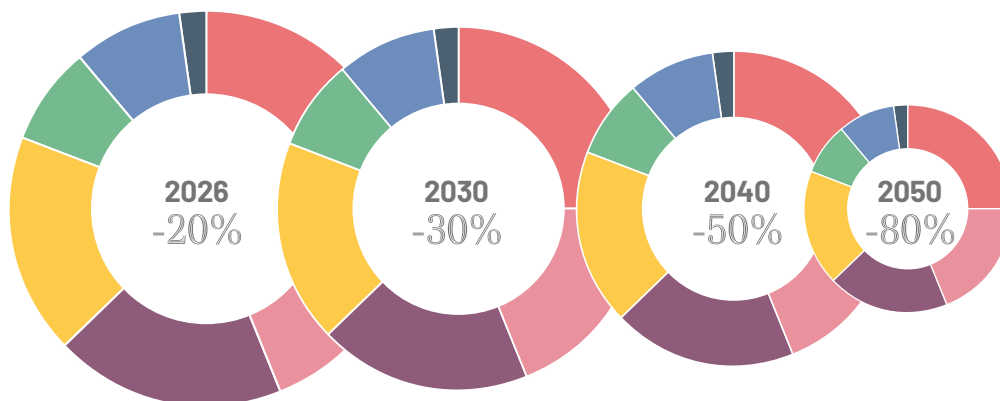


L'empreinte carbone de la mairie de Mérignac : chiffres clés

Quel est le poids relatif des postes d'émission de gaz à effet de serre ?



Quels sont les objectifs pour les prochaines décennies ? (année de référence : 2019)



Bilan C interne mairie 04/07/2023 - COPIL Transition Écologique





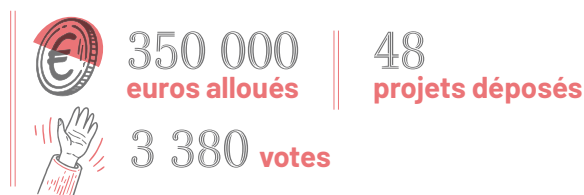
Inclusion sociale

À Mérignac, la dimension collaborative et solidaire fait pleinement partie des pratiques pour mener la transition écologique de la Ville en profondeur et pour continuer d'en améliorer le cadre de vie. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin : nous en avons la preuve ! Les habitants sont prêts pour les changements à opérer et en sont même souvent à l'initiative. Retour sur l'année passée et les projets en cours.

Budget participatif : les Mérignacais ont décidé

La transition écologique a rassemblé de nombreux votes parmi les 13 projets lauréats ! Citons par exemple le réaménagement de la place Campana (Arlac), la construction d'un poulailler au centre social de Beau-désert, la création d'un jardin éco-citoyen au stade du Jard, l'aménagement d'un éco-cabanon sur la place Jean Jaurès (Capeyron), ou bien le lancement d'une conserverie mobile et solidaire.

De nouveaux nichoirs à oiseaux ont été fabriqués par des enfants et des seniors volontaires lors d'ateliers. À Beutre, quartier identifié par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) comme apprécié des hirondelles, près de 50 riverains ont récupéré un abri fait maison.



Concourir pour l'environnement

Les écoliers mérignacais ont participé au concours « Défense des océans ». Fresques, mises en scène, maquettes, chants, affiches... 228 enfants et leurs encadrants ont réalisé une production artistique ou scientifique sur la défense des océans. Les œuvres ont été récompensées le 16 mai 2023 à la soirée de remise des prix, devant 250 personnes.

La classe de CM2 de l'école du Parc a remporté un prix dans le cadre du concours « Les enfants pour l'océan », organisé par l'éditeur Milan presse. Les élèves ont été accueillis à Toulouse pour une journée de rencontres et d'échanges avec les rédactions d'1jour1actu et de Wapiti. Bravo à eux !

Organisé par la Fédération Française d'Etude et de Sport Sous-Marin (FFESSM), le premier Trophée des Jeunes avait pour thème « les jeunes face à l'écoresponsabilité ». Les plongeurs du SAM Subaquatique ont travaillé autour de trois sujets : préserver nos ressources (eau et énergie), limiter et recycler les déchets, et préserver la biodiversité du bassin d'Arcachon. Leur projet, présenté sous forme de vidéo, a retenu l'attention du jury et leur a permis d'être les grands gagnants !



C'est à l'école qu'on apprend les bons gestes

Le 6 juin 2023, l'école Joséphine Baker a accueilli une matinée de sensibilisation autour du développement durable : « l'Odyssée des Juniors ». Des activités ludiques et pédagogiques ont été organisées par les associations The SeaCleaners, Terre & Océan, le CESEAU, le Théâtre du Fleuve, One Ocean, Surfrider Foundation Europe et les Wings of the Ocean. Les ateliers se sont achevés par la signature des engagements éco-citoyens des élèves, en compagnie du champion olympique d'escrime Fabrice Jeannet.

À l'école maternelle de Psychotte, six semaines ont été consacrées à la transition écologique. 80 enfants ont bénéficié d'une exposition sur le tri, le zéro déchet et la mobilité douce. Les familles aussi ont été mises à contribution : venir en vélo à l'école, fabriquer son savon ou sa lessive, faire un composteur ou un hôtel à insectes... 25 familles y ont participé et une exposition photos a été réalisée. Un « loto écolo » a également permis aux 60 familles présentes de gagner des lots faits maison.



L'arbre, roi de la fête

Du 25 novembre au 1^{er} décembre 2022, la Ville a relayé l'initiative de la Métropole pour la 2^e édition de l'arbre en fête. La programmation a permis à 80 personnes de participer à des événements tels que des balades contées, des ateliers à la ferme pédagogique, des découvertes de la biodiversité dans les bois de Mérignac... Dans les écoles aussi, 30 classes ont bénéficié d'une intervention pédagogique et certaines ont symboliquement planté un arbre.



450

plants d'arbres distribués gratuitement



650

enfants sensibilisés à l'école



200

entrées à la projection gratuite
du film Le Chêne



En toute complicité

Les « Complices des Escapes » sont composés de 15 Mérignacais de 60 à 85 ans, ambassadeurs de la saison culturelle. Après plusieurs mois de travail et grâce à l'accompagnement du metteur en scène Jean-Philippe Ibos, les comédiens sont montés sur scène (salle de la Glacière) en novembre 2022 pour présenter leur spectacle « Tatarita Terre ». Sur fond sérieux de réchauffement climatique, les deux représentations n'en ont pas été moins participatives, humoristiques et décalées.



+ 350

spectateurs

Ça s'est passé cette année à l'Espace Jeunes

Mise en place d'actions :

- Forum Citoyen au collège Capeyron (élèves de 6^e) : qu'est-ce qu'être citoyen aujourd'hui ?
- Atelier nutrition auprès des jeunes participants à un tournoi de football inter-quartiers

Accompagnement de projets :

- Dispositif régional Destin'Action : pour aider les jeunes à partir en vacances et à manger équilibré



Une nouvelle équipe d'animation pour faire vivre la transition écologique sur le terrain

La direction de la Transition Écologique a été renforcée par une équipe d'animation de six personnes. Elle a pour mission de développer une écologie de proximité afin de répondre au mieux aux besoins des habitants. Son premier objectif ? Déployer le dispositif de sensibilisation « porte-à-porte », une expérimentation d'un an entamée en mars 2023.

Après la distribution d'une lettre d'information dans les boîtes aux lettres des habitants du quartier de Capeyron, les animatrices de la Ville sont allées à leur rencontre pour les inviter à intégrer de simples éco-gestes à leur quotidien, après un entretien personnalisé d'environ un quart d'heure. Les habitants ont ensuite été accompagnés dans leur démarche par téléphone, de façon à pérenniser leur engagement et à les motiver à se lancer dans de nouveaux défis.

En termes de ressources humaines, l'originalité de cette démarche demeure dans le profil des animatrices. Elles ont en effet reçu une formation spécifique au sein de la direction de la Transition Écologique, après avoir été un temps éloignées de l'emploi.



Rencontre avec **Delphine Ruelle et Gayané Avetisyan**, animatrices de la transition écologique, et **Fabien Negrello**, responsable de l'équipe d'animation

Comment les habitants ont-ils réagi au dispositif porte-à-porte ?

[DR] Ils ont tout de suite adhéré à la démarche ! Ils sont ravis de nous accueillir et d'échanger avec nous. Ils sont nombreux à nous parler de leur sensibilité à l'environnement dès notre arrivée. Ils nous parlent des éco-gestes qu'ils mettent déjà en place, nous montrent leur composteur et leurs panneaux solaires... ils se sentent valorisés. Quand il s'agit d'adopter de nouveaux éco-gestes, ils réalisent qu'il existe malgré tout une réelle marge d'amélioration.

Comment avez-vous trouvé l'expérience en tant qu'animatrice ?

[GA] Très gratifiante, je suis ravie. La bienveillance des habitants est très encourageante. J'ai enfin trouvé un métier qui a du sens et qui me permet de transmettre des valeurs qui me correspondent. Les formations auxquelles nous participons m'aident beaucoup. Pour s'améliorer dans l'animation et la pédagogie bien sûr, mais aussi dans l'acquisition de connaissances scientifiques.

Comment vont évoluer le dispositif de porte-à-porte et l'équipe qui l'anime ?

[FN] La volonté est de pérenniser l'équipe d'animation de la transition écologique et de poursuivre le projet de porte-à-porte avec les Mérignacais. Dès septembre 2023, les animatrices investiront le quartier d'Arlac. Nous participons aussi à des événements ponctuels de la Ville, comme la prochaine édition de l'arbre en fête en décembre 2023.

500 foyers mobilisés

Près de 800 **éco-gestes adoptés**

9 personnes sur 10

acceptent de participer au dispositif

8 éco-gestes faciles à adopter

Installer un mousseur hydroéconome sur un robinet
Faire un trajet à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture
Mieux trier les bouteilles et bocaux en verre...





FOCUS

Les Mérignacais ont un incroyable talent

L'opération « le Mérignacais de l'année » récompensait jusqu'alors des habitants exceptionnels, uniquement sur le plan économique. Pour la première fois en juin 2023, les « Talents Mérignacais » ont été ouverts à d'autres domaines pour mettre en lumière les habitants engagés pour l'amélioration générale de la vie quotidienne à Mérignac. Ils ont été récompensés le 16 juin dernier au Mérignac Ciné. Bravo à eux !

Qui sont les Talents Mérignacais ?

Ils sont jeunes, adultes ou plus âgés, sportifs, artistes, entrepreneurs ou bénévoles... leur point commun ? Être lauréat de la 1^{ère} édition des « Talents Mérignacais ».

- **Marie Devit Dantigny**, fondatrice et présidente de l'Association des Parents d'Élèves Indépendants, pour ses actions au groupe scolaire Arnaud Lafon. Elle a notamment initié le projet de pédibus (plus d'informations pages 17) !
- **Anne-Laure Stern**, qui œuvre pour le collectif « Je nettoie ma ville ». Elle porte une démarche environnementale et sociale, autour du ramassage et de la valorisation des déchets (plus d'informations pages 17) !

- **Frédéric Villeroix**, international de cécifoot et éducateur sportif ;
- **Carole Torrès**, de l'association Hand to Hand, qui promeut la danse de couple inclusive ;
- **L'association Klaus Compagnie**, qui œuvre pour l'intégration des danseurs handicapés moteurs ;
- **L'association des pompiers solidaires**, qui a œuvré pour les sinistrés des feux de l'été dernier et en soutien de la population ukrainienne ;
- **Marjorie Rapin**, pour ses podcasts « Paroles de vieux » ;
- **Isabelle Aupy**, romancière et kinésithérapeute.

+ 2 prix spéciaux

- **Jacques Nau** a reçu le « Talent d'honneur », pour son engagement associatif sans faille, tout au long de sa vie ;
- **Gaétan Espitalier**, 12 ans et l'un des plus jeunes arbitres de Gironde, a lui reçu le Talent « Espoir de l'année ».



90 candidatures de qualité
2^e édition assurée

Les Talents dans Mérignac Mag

Depuis septembre 2023, chaque lauréat fait l'objet d'un portrait dans le magazine municipal.





Climat et énergie

Cette année, les records caniculaires ont été assortis d'un contexte géopolitique mondial ayant notamment eu de fortes conséquences sur le coût de l'énergie. Conduite par sa mission environnementale, la nécessité de faire des économies et la volonté de ne pas répercuter l'augmentation de la facture énergétique sur les Mérignacais, la Ville a su anticiper en se dotant d'un plan de sobriété énergétique. Elle a également maintenu ses chantiers structurants, sans perdre de vue l'ambition d'une Métropole plus autonome en énergie.

Sobriété énergétique : anticiper, planifier et s'adapter

Initié à la fin de l'année 2022, le **plan de sobriété énergétique** de la Ville intègre et concerne l'ensemble des agents et des citoyens mérignacais : il vise à **réduire la consommation de 15%**.

Moins et mieux éclairer l'espace public



Éclairage public

19% du budget énergie

Le renouvellement et la modernisation de l'éclairage public se poursuivent. Le remplacement des éclairages les plus énergivores par des LED est bientôt terminé et l'installation de modules de variation permettra un meilleur pilotage des 11 000 points lumineux de la Ville. L'économie annuelle est estimée entre 200 000 et 300 000€ et les investissements réalisés seront amortis en 5 à 7 ans.

Auparavant de 1h30 à 5h, l'extinction de l'éclairage nocturne a été étendue de 00h30 à 6h.

Des contrôles nocturnes ont été effectués en novembre 2023. Le but ? Vérifier que les enseignes commerçantes soient éteintes au maximum une heure après la fin de leur activité, comme le prévoit la loi. Des courriers de rappel ont été envoyés et l'opération sera renouvelée à l'automne 2023.



Produire et partager l'énergie



Objectif 2026

20% d'électricité verte d'ici 2026

Les travaux du réseau de chaleur urbain vont s'achever : sa mise en service est prévue à l'automne 2023. Le nouveau stade nautique, la salle omnisports Robert Brettes, les tribunes du stade Brettes, le roller-stadium, la Maison des associations, l'Hôtel de Ville, le Pin Galant... une vingtaine de bâtiments publics y seront raccordés.

La Ville a mis en place l'association MERCI (Mérignac Énergies Renouvelables Citoyennes Innovation) en novembre 2022, pour développer l'autoconsommation collective et partager cette production avec d'autres structures publiques ou privées.



Bâtiments municipaux : rénover pour plus de durabilité...

La Maison (à faible impact environnemental) des habitants de La Glacière

Livrée au printemps 2023, ses 1 000 m² d'espaces intérieurs et ses 450 m² d'extérieurs sont désormais accessibles aux 800 adhérents.

- Consommation énergétique inférieure de 60% à la réglementation
- Structure à ossature bois
- Isolation en fibres de bois, de chanvre, de coton et de lin
- Panneaux photovoltaïques sur le toit

Le groupe scolaire Rosa Bonheur

Le groupe scolaire de Chemin Long a été implanté dans un établissement à la conception bioclimatique, livré à la rentrée 2023.

- Planchers chauffants et rafraîchissants identiques à la MDH de La Glacière
- Bois issus de forêts gérées durablement
- Façade en pierre de Frontenac : faible bilan carbone et source de fraîcheur
- Cour végétalisée

Gymnase Édouard Herriot



Il fait l'objet de panneaux photovoltaïques permettant une consommation individuelle. Le panachage revente directe/autoconsommation collective/autoconsommation individuelle est intéressant car il permet de couvrir tous les besoins : ceux de la Ville mais aussi des partenaires raccordés.

Les projets

2023 signe le démarrage des études pour la rénovation des groupes scolaires Jules Ferry et Oscar Auriac.

... et favoriser le réemploi

Dans le cadre de la déconstruction de l'ancien stade nautique, des équipements ont été cédés via la plateforme de réemploi REFAIR et certains matériaux seront réutilisés dans la rénovation du complexe sportif Léo Lagrange. À ce titre, un préau temporaire a été installé sur son futur emplacement et pourra être réutilisé ensuite.



Rencontre avec **Laure Eyquem**, propriétaire d'un appartement dans la résidence des Dahlias au Burck. Construits dans les années 1960, les quatre immeubles et 160 logements ont été intégralement rénovés.

Comment s'est déroulée la rénovation énergétique ?

En achetant notre appartement en 2017, nous connaissions le projet. Une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) a été mise en œuvre, impliquant notamment l'État, l'Anah (Agence nationale de l'habitat), Bordeaux Métropole, le Conseil régional, la Ville de Mérignac, la CAF de la Gironde... Le projet a été lancé en 2018 et les travaux ont été votés au fur et à mesure lors des assemblées générales de la copropriété. Le chantier a débuté en décembre 2019 et s'est achevé en fin d'année 2021. L'assistance à maître d'ouvrage a été réalisée par l'association Soliha.

Concrètement, quels travaux ont été réalisés ?

Isolation par l'extérieur, remise aux normes électriques et incendie, réfection des cages d'escalier, réhabilitation des boîtes à lettres et des halls d'entrée, peinture, mais aussi changement des tuyaux et des gaines d'écoulement des eaux usées et pluviales, des sols, des portes palières, des fenêtres et des volets, du réseau de chauffage général et des radiateurs... tout est quasiment neuf dorénavant, le rendu est très bien et j'en suis satisfaite. Nous avons gagné en isolation et donc en confort au quotidien. Pour notre appartement seulement, cela représentait plus de 45 000€ de travaux (calcul en quote-part) mais la plus grosse partie a été prise en charge par diverses aides financières. Le reste à charge était variable : il dépendait des revenus. Nous avons nous-même financé environ 15 000€.»

Ça s'est aussi passé cette année

Le 24 mai 2023, une conférence climat a rassemblé une centaine de citoyens. Organisée par l'association The Shifters, la soirée a permis de découvrir des gestes simples pour décarboner son quotidien.

Mobilité

En France, les transports sont les principaux émetteurs de CO₂, avec 31% des émissions totales du pays (CITEPA, rapport Secten 2020). Apaiser la circulation et concilier les usages constituent des objectifs réalistes pour agir efficacement. Bordeaux Métropole s'est engagée dans une politique ambitieuse en faveur des mobilités douces et durables en encourageant la pratique du vélo, la marche à pied et l'utilisation des transports en commun sur son territoire, dont Mérignac fait partie.

Une vaste enquête sur la mobilité

Financée par l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, Bordeaux Métropole, COBAS et COBAN ou les Communautés d'agglomération du Bassin d'Arcachon, la nouvelle enquête mobilité a livré ses résultats et enseignements.

Évolution des déplacements à Bordeaux Métropole entre 2009 et 2021



Voiture : -20%



Transports en commun : +28%

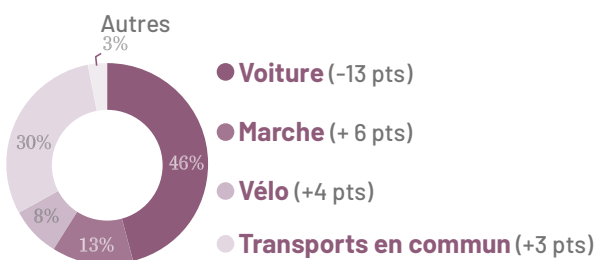


Vélo : +124% (+232% rive droite !)



Marche : +29%

Part modale des déplacements à Bordeaux Métropole et évolution entre 2019 et 2021



Tout roule à vélo

Le vélo à Mérignac (entre 2022 et 2023)

125 contrats de location de vélos électriques signés

Flotte municipale : **de 75 à 125** vélos électriques

196 aides à l'achat octroyées en 2022,

166 sur 6 mois en 2023

Cinq itinéraires du Réseau Vélo Express (ReVE) passent par Mérignac. D'importantes avancées ont été réalisées sur l'axe Bordeaux-Martignas (tracé 11) : les travaux sont terminés sur un quart du tracé et des études sont en cours pour le reste de la ligne, avant la phase de travaux en 2024.

Depuis fin février 2023, le free-floating à Mérignac a rencontré son public. De nouvelles stations vont compléter les 46 emplacements existants pour atteindre 60, de manière à couvrir l'extension du tramway et accueillir plus de véhicules : trottinettes, scooters et vélos sont disponibles à la location.

Les associations participent à la dynamique cycliste de Mérignac. « Léon à vélo » propose une vélo-école, pour apprendre aux petits comme aux plus grands à faire du vélo et à rouler en toute sécurité en ville. L'association ouvre son atelier participatif de mécanique toute l'année aux adhérents, au même titre que « Vélo-Cité » dans les entreprises ; la sécurité, les bases d'auto-réparation et des conseils sont prodigués aux salariés du territoire.

La Ville a renouvelé la proposition d'une balade commentée pour accueillir ses nouveaux arrivants... à vélo. Impulsé en 2022, ce format a encore séduit une dizaine de Mérignacais !



Sur les quatre vélo-box installés en 2022, trois sont constamment pleins. Le dernier va être déplacé pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Le service de location de vélos électriques lancé en avril 2022 connaît un vif succès (cf. chiffres ci-dessus). La flotte poursuit son extension, avec quatre vélos cargos en 2023 et 50 nouveaux vélos début 2024.

À la mairie

L'événement national « Mai à vélo » s'est invité en interne avec la présence d'un réparateur de cycles, un test de vélos électriques et une sensibilisation à la sécurité. En juin ensuite, le « Challenge de la mobilité » a permis aux agents de réaliser près de 3 250 km en vélo, covoiturage ou transports en commun. Un forfait mobilité durable a également été mis en place cette année.



FOCUS

La fête du vélo à Mérignac

La 26^e édition de la fête du vélo s'est déroulée cette année selon une formule inédite. Pour sensibiliser le plus grand nombre à la pratique du deux-roues, Vélo-Cité, l'association organisatrice, a mis en place des points de ralliement dans plusieurs communes de la métropole. Près de 600 cyclistes ont pédalé en direction du parc de Bourran et ont ensuite entamé une dernière étape vers le parc du Vivier. Pour accueillir au mieux les sportifs et aussi célébrer la pratique de plus en plus prisée du vélo, la Ville a installé un village d'animations au Vivier.

Les associations sportives, les réparateurs, les maisons métropolitaines des mobilités actives... tous les acteurs associatifs et économiques du monde du vélo étaient présents dans les jardins de l'Hôtel de Ville pour proposer une foule d'activités. Au programme : démo de BMX et autres vélos insolites, bourse au vélo, marquages bicycodes gratuits... Sur place, food trucks et food bikes ont permis de se restaurer. En fin d'après-midi, des artistes sont entrés en piste avec un spectacle de karaoké sur triporteur et un concert décalé des Frères Jacquard. Plus d'un millier de personnes étaient présentes !



Plus de transports en commun

Après un chantier débuté en 2019, l'extension de la ligne A du tramway est entrée en service fin avril 2023, avec 5 km supplémentaires de ligne et cinq nouvelles stations. Elle permet de relier le centre-ville de Bordeaux à l'aéroport de Mérignac en 35 minutes. L'investissement de 95 millions d'euros ne s'adresse pas seulement aux globetrotteurs (17% des usagers de l'extension), mais aussi et surtout aux habitants de Mérignac et de la métropole.



Estimation :

6 500 voyageurs/jour

Réalité :

11 000 voyageurs/jour

+ de 400 arbres

et 3 000 plants plantés

26 000 m³

de surface végétalisée

Le matériel roulant retenu pour le bus à haut niveau de service (BHNS) Bordeaux Gare Saint-Jean/Saint-Aubin de Médoc aura un profil écologique amélioré par rapport aux bus classiques : il sera 100% électrique.

Savoir Rouler à Vélo

Dans le cadre du programme national « Savoir Rouler à Vélo », 46 classes ont bénéficié d'un cycle vélo pendant l'année scolaire 2022/2023. La quasi-totalité des éducateurs sportifs ont été formés à ce dispositif, qui permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour leur entrée au collège. La rentrée 2023/2024 compte 55 classes inscrites.

En mai 2023, plus de 1 300 écoliers mérignacais ont joué le jeu du « Challenge de la Mobilité Inter-écoles ». L'engagement ? Remplacer la voiture pour venir à l'école pendant une semaine. Avec un score de 92% de familles engagées et 25% de report modal, l'école maternelle Marcelin Berthelot a remporté le prix du plus bel effort parmi les 37 écoles métropolitaines inscrites.

Une place pour l'électrique

Dans le cadre de son Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE), Bordeaux Métropole souhaite baisser la part modale des véhicules motorisés. Cela passe notamment par la transformation des anciennes bornes BlueCub en bornes de recharge publiques ; à Mérignac, huit bornes ont été transformées à Mondésir, Arlac et dans le centre-ville.

La mobilité douce à l'école

Une enquête sur la mobilité scolaire a été lancée auprès des familles des 5 500 élèves de la ville.

Part modale des déplacements domicile-école



Marche : 40%



Voiture : 37%



Vélo : 16%



Ramassage scolaire : 5%





À Mérignac, 63% des parents d'élèves déclarent être intéressés par la création d'une ligne de pédibus*. L'association des parents d'élèves indépendants d'Arnaud Lafon a lancé le sien. Rencontre avec **Valérie Sosset**, responsable du projet pour l'APEI.

Comment fonctionne le pédibus ?

Les deux lignes « pédivert » et « pédibleu » couvrent les secteurs ouest et est de l'école Rosa Bonheur sur environ 1 km. Concrètement, des parents accompagnateurs effectuent le trajet à pied tous les matins, et récupèrent les enfants inscrits via l'outil Mobilécool à des horaires et des arrêts précis pour les emmener à l'école. Après une semaine d'expérimentation et un test sur l'année scolaire 2022/2023, le fonctionnement du pédibus est permanent depuis la rentrée.

Quel a été le rôle de la Ville dans le projet ?

Elle nous a beaucoup accompagnés. Nous avons été orientés vers le réseau Mille Pattes pour concevoir et pérenniser le pédibus. Elle nous a aussi donné le contact de l'association Prévention MAIF, qui nous a donné des gilets de sécurité pour les adultes et les enfants, et qui a formé les « conducteurs ». Enfin, la mairie a matérialisé les arrêts en installant des panneaux et elle nous aide dans la communication.



Quels sont les retours des parents et des enfants ?

Tout le monde a l'air très satisfait. Une trentaine d'enfants et une vingtaine de parents accompagnateurs sont inscrits, et plutôt habitués. Ça crée du lien entre les parents qui « conduisent » le pédibus et ça rassure ceux qui laissent leurs enfants. Des frais de garderie sont économisés et le retard est évité ! Quant aux enfants, ils sont contents de retrouver leurs copains en avance.

*Enquête sur la mobilité scolaire, Ville de Mérignac

Expérimentations réussies

Depuis 2022 sur le rond-point Pierre Mendès France, les vélos sont prioritaires. L'évaluation révèle une expérimentation satisfaisante, et les cyclistes témoignent d'automobilistes respectueux et de facilités de circulation. La signalétique doit être uniformisée et améliorée. L'extension à d'autres ronds-points est envisagée.

Une zone dédiée aux automobilistes en covoiturage est déployée sur la voie Marcel Dassault. Elle permet de leur faire gagner du temps en empruntant un couloir de bus de 1,2 km. Des extensions sont prévues sur les tracés Martignas et Saint-Jean-d'Ilac, avec des voies de 4 km.

L'expérimentation d'une chaussée à voie centrale banalisée a été lancée en juin 2023, avenue des Eyquems et avenue Robert Schumann. Elle permet la mise en place d'une solution rapide de circulation pour faire cohabiter vélos et voitures lorsque la chaussée n'est pas assez large pour y matérialiser des bandes cyclables réglementaires.





Biodiversité et usage des sols

La Nature est synonyme de cadre de vie, au même titre qu'elle constitue un support de vie. Après avoir longtemps occupé une place périphérique dans l'aménagement des villes, la nature redevient une préoccupation centrale. À l'échelle de Mérignac, le renforcement de la nature en ville répond à plusieurs objectifs complémentaires : couvrir le besoin d'espaces verts des habitants, préserver la biodiversité, participer au rafraîchissement des espaces urbanisés et produire une partie des ressources alimentaires.



Capeyron accueille un nouveau parc

Le parc Maubec ouvre ses portes à l'automne 2023 ! Sur ses 4 970 m², le 14^e parc de Mérignac comprend une aire de jeux en bois, des toilettes sèches, des bancs et des tables de pique-nique. La rue Maubec sera rénovée en fin d'année afin de la végétaliser et d'y apaiser la circulation.

Un nouveau type de fresque

Après le succès rencontré lors des ateliers de fresque du climat impulsés en 2022, la Ville a enrichi l'offre en proposant également des fresques de la biodiversité : 28 personnes ont pu y participer.

Une famille mérignacaise de rapaces protégés

Il y a quelques années, après une alerte de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de Nouvelle-Aquitaine au sujet de la présence d'un couple de faucons crécerelle dans une des rosaces de l'église Saint-Vincent, un nichoir est posé. Depuis, la famille s'est agrandie : quatre fauconneaux ont pris leur envol en 2017, trois en 2018, cinq en 2019 et cinq en 2022 !

Plantons 1 million d'arbres

Dans le cadre du mécénat d'entreprise, le Groupe Duval soutient financièrement le projet. Il a participé à la plantation d'une micro-forêt à l'entrée de Beutre, rejoignant ainsi d'autres entreprises déjà engagées, comme Lidl qui s'engage à planter 10 000 arbres autour de ses supermarchés. Au sujet du mécénat citoyen, la Ville a inscrit une parcelle du parc Maubec où des arbres tiges et une lisière arbustive doivent être plantés. Près de 45 mécènes ont dirigé leurs dons sur cette initiative, soit plus de 2 200€.

À Mérignac

+ 5 000

plantations en 2023

+ 96 200

plantations depuis 2020



Plus de faune et de flore dans le cimetière

Après avoir banni l'usage de produits phytosanitaires et chimiques dans son cimetière, la Ville observe le verdissement des allées et le retour de la biodiversité. Sa stratégie de végétalisation a été confiée à un paysagiste, un agent formé aux espaces verts a rejoint l'équipe et un suivi des papillons a été entamé. En juillet 2023, cinq espèces de papillons ont été observées : Brun du Pélargonium, Citron, Lycène bleu, Piéride blanche et Procris. Les effectifs devraient augmenter !



FOCUS - La création d'une ferme urbaine pour alimenter les crèches municipales

Dans le quartier de Chemin Long, la future ferme urbaine s'inscrit dans une stratégie visant à améliorer l'autonomie alimentaire du territoire, la promotion d'une alimentation saine, la mise en place de circuits courts et la préservation de la biodiversité. Concrètement, le projet consiste à produire des fruits et légumes certifiés en agriculture biologique pour fournir, entre autres, les crèches municipales de la Ville.

Aubergines, salades, courges, carottes, concombres, poivrons, pommes de terre, radis, tomates... une vingtaine de légumes seront cultivés sur le terrain, de même que des petits fruits et des plantes aromatiques. L'exemplarité environnementale de la ferme urbaine est un point majeur, ce qui implique une gestion raisonnée de l'exploitation : arrosage pondéré, compostage, réflexion sur l'utilisation du fumier des centres équestres alentours et logistique peu polluante (transport et livraison).

Pour sélectionner le futur exploitant, la Ville a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en début d'année 2023. À l'issue d'un jury, le maraîcher Quentin Gross a été sélectionné. À suivre : la réalisation des travaux avec l'aménagement des bâtiments agricoles (chambre froide, local de vente directe, local de stockage, station de lavage), des serres et du forage.



Rencontre avec **Quentin Gross**, porteur du projet de la ferme urbaine

Quel est votre parcours ?

Après avoir été comptable pendant une quinzaine d'années, je me suis reconverti dans l'agriculture en 2020. J'ai obtenu le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA) à La Réole en 2021 et depuis, je travaille à la couveuse agricole de Pessac. En janvier 2023, j'ai répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Ville de Mérignac. Je suis passé devant un jury et me voilà porteur du projet de la ferme urbaine !

Qu'est-ce qui vous a motivé dans le projet ?

Ça correspond à ma vision de l'agriculture, c'est-à-dire cultiver des légumes bio pour qu'ils soient consommés localement. Actuellement, je vends 80% de ma production aux boutiques Biocoop et SoBio de Pessac et Cestas, et le reste part en vente directe. Donc travailler avec la Ville pour alimenter les crèches, ça m'a tout de suite donné envie. Au regard de la situation du foncier agricole sur la métropole bordelaise aussi, ce projet constitue une réelle opportunité.



Quelles sont les étapes clés avant le lancement de l'exploitation ?

En premier lieu, le terrain : la parcelle a été étudiée pour ce projet maraîcher et elle est labellisée « agriculture biologique » depuis décembre 2022. Ensuite, quelques aménagements avec le forage et les serres, qui seront suivis des bâtiments agricoles. Avant un début d'exploitation autour du printemps 2024, il y aura également un travail de planification avec le personnel des crèches pour que la production réponde à leurs besoins. Contractuellement, un bail rural de neuf ans prendra le relais sur l'année de convention d'occupation temporaire en cours. Le dimensionnement de la ferme urbaine me permettra de mettre en place plus de rotations et de changer d'échelle par rapport à ma production actuelle. Les crèches devraient servir mes produits en 2024. J'ai hâte !

Exploitation de 1,1 hectare

Terrain labellisé « agriculture biologique » (depuis décembre 2022)

3 serres de 400 m²

Entre 13 et 20 tonnes de production annuelle (5 ans après le lancement)

6 crèches alimentées





Santé environnementale

Notre santé est directement liée à celle de l'environnement. L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les aliments que nous mangeons doivent être de qualité et en quantité suffisantes. À Mérignac, la réduction des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la limitation de l'usage du plastique sur le territoire communal, de même que la sensibilisation des habitants font partie des principaux leviers pour réduire les pollutions.

Restauration municipale : plus de bio, plus de légumes...

Les SIOQ (Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine) certifient l'exigence et le savoir-faire des producteurs. Ils garantissent aux consommateurs des produits de qualité, répondant à des conditions précises et régulièrement contrôlés. L'année 2022 marque une amplification des approvisionnements de ce type avec une hausse de 10% par rapport à 2021.



59%
d'approvisionnements
sous SIOQ

49%
de produits
bio

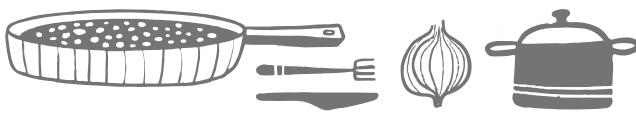
L'ensemble des labels dont bénéficie le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de Bordeaux-Mérignac a été renouvelé en 2022. Il a largement atteint l'objectif des 30% de produits bio requis par le niveau 2 du label Ecocert En Cuisine. Il vise désormais l'obtention du niveau 3 à l'horizon 2028. Celui-ci implique 60% d'approvisionnement bio, 80% de fait maison, plus de protéines végétales et moins d'emballage plastique.

Cette année encore, le SIVU a intégré plus de critères en lien avec la transition écologique et sociale dans ses marchés. Par conséquent, ses partenariats avec certains acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire,

comme l'association Pain et Partage, ont été poursuivis. Après l'introduction d'un menu végétarien en septembre 2021, une option « sans viande » a été proposée en septembre 2022. La différence ?

- **Menu végétarien** : il comprend des ovoproduits, des légumineuses, des féculents, des légumes, des produits lactés... mais pas de viande ni de poisson.
- **Menu classique - option « sans viande »** : les jours où de la viande est au menu classique, le menu végétarien est proposé aux enfants.





Environ 12% d'enfants
bénéficient de l'offre végétarienne
(maternelle et élémentaire)

Approvisionnement en viande :
-30% entre 2019 et 2022

... et moins de gaspillage alimentaire

Un nouveau frigo partagé a été installé sur le site de production du SIVU. Certains dons n'ayant pas trouvé preneur auprès des associations peuvent être mis à disposition.

Un test concluant a été réalisé dans huit écoles en décembre 2022 : acheter le fromage blanc en pots de 5 kg et non pas en pots individuels a permis d'économiser 5 kg de plastique. Sur 100% des écoles, cela représenterait 77 kg de plastique non consommé.

Dans les écoles Jean Macé et du Burck, les gourdes de compotes ont été collectées après chaque goûter. Au total, près de 3 000 gourdes ont été recyclées par l'entreprise TerraCycle et les bénéfices ont été reversés à l'association Les Clowns Stéthoscopes.

En 2023, les 400 enfants de l'école Bourran ont participé à une journée festive sur le thème de l'alimentation et du gaspillage alimentaire. Un événement complémentaire à tous les dispositifs de sensibilisation mis en place au quotidien.

Près de 27 000 kg de dons
(Banque Alimentaire
et Le Chaînon Manquant)

- 21% de déchets produits
par assiette/repas (poids)



Déchets alimentaires : composteurs individuels et à partager

Inaugurés en juin 2022, les sept points d'apports volontaires (PAV) prouvent leur utilité. Près de 600 foyers sont inscrits et y déposent leurs déchets alimentaires, valorisés en compost. En quelques mois seulement, 10 tonnes de biodéchets ont été déposées. Un déploiement plus large est à l'étude, et pour cause : 53 000 tonnes de déchets alimentaires sont produits sur l'ensemble de la métropole.

Une distribution de composteurs individuels a été réalisée par Bordeaux Métropole à Mérignac. En une journée, 510 composteurs ont été distribués, dont plus de 210 à des Mérignacais. Depuis 2012, plus de 4 000 composteurs ont été distribués aux habitants de la Ville et plus de 60 000 sur toute la métropole. Les chiffres devraient continuer à croître, au vu des demandes de plus en plus nombreuses.

Récupérer l'eau de pluie aussi

En 2022, 37 aides à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie ont été octroyées. En 2023, 59 aides ont été versées, sur les six premiers mois de l'année seulement ! L'enveloppe prévue a été distribuée deux fois plus rapidement que l'année précédente, ce qui témoigne de l'intérêt croissant des habitants pour préserver cette ressource.



Un déchet réutilisé est-il encore un déchet ?

En 2022, la Fabrique de Bordeaux Métropole (FAB) a présenté sa stratégie de réemploi et de réutilisation des matériaux de démolition issus de ses chantiers : REFAIR. À Mérignac, le « Lieu Ressources » a ouvert ses portes sur le site du projet Marne Soleil. Il permet notamment de répondre à la problématique du stockage « tampon » des matériaux. Une plateforme en ligne constitue quant à elle la vitrine des matériaux recensés et disponibles au réemploi.

Depuis la fin de l'année 2022, l'espace de soutien à la parentalité La Parenthèse accueille les familles dans un lieu entièrement équipé par des meubles de seconde main. L'espace se veut chaleureux et bienveillant, pour que les visiteurs s'y sentent comme chez eux.

Collecter, trier, recycler...

Depuis le 1^{er} janvier 2023 et comme le reste de la Métropole, Mérignac bénéficie de l'extension des consignes de tri. Tous les plastiques peuvent désormais être jetés dans la poubelle verte destinée au recyclage. Jusqu'alors dans la Métropole, 47 kg de déchets recyclables par an et par habitant étaient collectés ; l'extension de tri permet en moyenne d'augmenter ce chiffre de 3 kg et de réduire d'autant les déchets incinérés.



... et viser le zéro déchet

En septembre 2022, une vingtaine de commerçants du Clos Montesquieu ont été sensibilisés par Bordeaux Métropole et la Ville au « zéro déchet commerçant ». L'objectif ? Les inciter à réduire les déchets sortants ou les déchets emportés par les consommateurs. Ils se sont engagés à accepter les contenants apportés directement par leur clientèle en apposant un macaron sur leur devanture.

À la mairie

En 2022, Elise Atlantique a collecté plus de 4,5 tonnes de papier-carton dans les bureaux et certains établissements municipaux. 95% des déchets ont pu être recyclés par Suez, un très bon chiffre !

En avril 2023, une étude sur la réduction et la prévention des déchets a été lancée. Elle se déroule en trois temps : un état des lieux complet des types et des quantités de déchets produits, un plan d'action co-construit avec les élus et les services... et une mise en œuvre prévue fin 2023.



Opérations ramassage

Dans le cadre du World Clean Up Day, une balade propreté a réuni 40 personnes. Habités de la démarche et simples curieux ont arpenté le quartier Beaudésert et avant de trier les déchets par filière de recyclage.

À l'issue d'un cycle d'animations mené par l'association The SeaCleaners dans plusieurs écoles, une journée de ramassage de déchets a été organisée dans le bois du Burck et dans le parc du Château.

En avril et juin 2023, deux séances de nettoyage des plages ont été réalisées avec l'association Surf Insertion. Une quinzaine de jeunes ont été sensibilisés à la préservation des fonds marins et du cordon dunaire.

Près de
160 kg au total

Tout-venant :
80 kg

Verre :
30,7 kg

Plastiques :
24,3 kg

+ 5 500 mégots !



Comment parler du ramassage de déchets à Mérignac sans rencontrer **Anne-Laure Stern** ? Trois questions à la fondatrice du collectif « Je nettoie ma ville » et lauréate de la 1^{ère} édition des « Talents Mérignacais ».

Comment le collectif est-il né ?

Pendant le Covid, j'ai fait mon footing en ville et j'ai vu des déchets, que j'ai pris l'habitude de ramasser. Au fur et à mesure, des gens ont souhaité se joindre à moi. En mai 2021 avec l'accord de la Ville et la participation de la Métropole, nous étions une quinzaine de personnes pour notre première balade de ramassage de déchets. Ça a lancé la dynamique. Depuis l'automne 2022, le collectif est hébergé par la Maison des habitants d'Arlac. Nous y avons maintenant installé de quoi collecter les déchets à recycler, en plus des balades de ramassage qui perdurent tous les mois.

Comment valorisez-vous les déchets ramassés et collectés ?

J'ai rapidement rencontré Knet Partage. L'association récupère l'aluminium trié, le vend à une société qui le recycle et redistribue cet argent en faveur d'enfants vulnérables. Nous travaillons aussi avec Les Bouchons d'Amour pour les bouchons en plastique : l'argent issu des ventes au recycleur permet d'aider des personnes porteuses de handicap. Enfin, l'association Agir Cancer Gironde fait recycler les bouchons en liège et les bouchons synthétiques au profit de l'Institut Bergonié.

Quels sont vos projets ?

Nous menons de plus en plus d'actions avec la mairie, grâce à des initiatives d'habitants ou des événements organisés à Mérignac. Quand on nous appelle, on y va. J'ai aussi très envie de travailler avec les écoles pour m'adresser aux enfants, et je recherche également une structure pour le recyclage des gobelets en carton.





Ils accompagnent les ambitions de la Ville

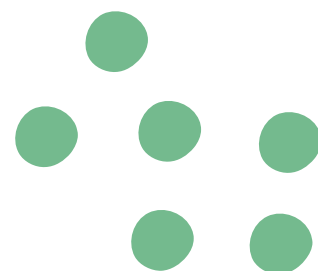
ADIL - ADEME - Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Agence Régionale de la Biodiversité - Agence Scarabée - Agents municipaux - AIRAQ - AMOS - AMAP - Arcagée - AREMACS - ATIS - Au ras du sol - Axanis - Bordeaux Métropole et le Pôle Territorial Ouest - Bordeaux Technowest - Bureau Information Jeunesse - Caisse d'Allocations Familiales - CCAS - Centres d'animation de la Ville - Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux - Chambre d'Agriculture de la Gironde - Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Club des entreprises de Mérignac - Club de la Mobilité - Club des Villes cyclables - Collectif Cancan - Collectif Stop Exclusion Énergétique - Collège des Hautes Études en Développement Durable - Compagnons Bâisseurs - Comité 21 - Conseil de développement - Conseils de quartier - Conseils citoyens - Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine (CREAQ) - Cybèle - Département de la Gironde - Deux degrés - Domofrance - DREAL - Ecoles - E-graine - Enercoop - Elise Atlantique - Espace Info Energie - Espace Jeune - Feuillette - Fleur de sol - Fournisseurs d'énergie - FSL - Gironde Habitat - Groupe Chiroptère Aquitaine - Homéosapiens - Incité - Incroyables comestibles - Interbio - Jardin et écotourisme - Juniors du développement durable - La Base - La Conserverie solidaire - Les Contes Est-ce ta terre ? - La FAB - La Fabrique du changement - La ferme pédagogique - La Fresque Biodiversité - La Fresque du climat - La Huppe verte - Les jardins partagés - Le Jardin des Violettes - La Maison de l'eau - La Miellerie d'Eysines - Les Petits débrouillards - Léon à Vélo - Les agriculteurs de Sabatey - Les Nouvelles Fermes - L'échoppe deux poids des mesures - Les Détritivores - Technowest Logement Jeunes - la Médiathèque - Mésolia - MERCI - les Mérignacais - Mission Locale - Mona Lisa - Néolless - Pain et partage - Place aux jardins - Préca 33 - Région Nouvelle-Aquitaine - Relais des Solidarités - Réseaux Agendas 21 - Réseau des Solutions pour la Transition Écologique en Nouvelle-Aquitaine - Réseau des Répar'acteurs - Résidences et foyer personnes âgées - SAFER - SOLIHA - Syndicat Intercommunal à Vocation Unique - Tecsol - The Sea Cleaners - Together France - Tous aux abris ! - Université de Bordeaux (UBIC) - Vélocité - Vélogik - VRAC - Water family - Wimoov - Wikipower - Zero Waste Bordeaux - ZIRI...

Une attention particulière pour limiter l'impact environnemental du Rapport Développement Durable.
Ce document a été écoconçu. Comment son impact environnemental a-t-il été limité ?
En économisant de l'encre !

Concrètement, c'est :

- Réduire le nombre d'aplats de couleurs et préférer l'utilisation de trames
- Utiliser des typographies moins gourmandes en encre
- Veiller à la taille des photos, pour qu'elles conservent leur rôle d'illustration sans qu'elle n'occupent trop de place
- Convertir le profil colorimétrique des photos pour éviter la surimpression (superposition d'une trop grande quantité d'encre)

L'imprimerie de la Ville de Mérignac est par ailleurs certifiée Imprim'Vert, ce qui signifie qu'elle met en place des actions concrètes pour diminuer l'impact environnemental de son activité. Ce Rapport Développement Durable témoigne d'une logique de transition écologique intégrée dans toutes les politiques publiques mises en œuvre par l'équipe municipale et les agents de la collectivité.



Ville de Mérignac - Direction Générale des Services / Direction de la Transition Écologique

Hôtel de Ville

60, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

33700 Mérignac

agenda21@merignac.com - 05 56 55 66 20

merignac.com